



Préparer son véhicule aux situations hivernales

Plus les conditions météorologiques sont rudes, plus votre véhicule a besoin d'être en excellent état. Pour éviter toute mauvaise surprise et pour plus de sécurité sur les routes, prenez le temps de faire toutes les vérifications qui s'imposent et équipez-vous de l'indispensable.

Vérifiez les pneus, les systèmes de sécurité et les équipements particulièrement sensibles au froid

Vérifiez les pneus

Vérifiez régulièrement et « à froid » la pression des 4 pneus car celle-ci varie en fonction de la température extérieure : plus il fait froid, plus la pression baisse. N'oubliez pas de vérifier également la pression de votre roue de secours, surtout si vous projetez de faire un long trajet.

Des pneus en bon état et gonflés selon les recommandations du constructeur assurent une meilleure tenue de route, un meilleur contrôle du véhicule et un meilleur freinage.

Attention : changez vos pneus dès que la profondeur des sculptures atteint 1,6 mm : sur chaussée mouillée, des pneus usés adhèrent moins bien et augmentent le risque d'aquaplanage. C'est vrai pour les voitures comme pour les deux-roues motorisés.

Faites contrôler les systèmes de sécurité

– L'ABS (Antibloquier system), système de freinage antiblocage, empêche les roues de se bloquer en cas de freinage d'urgence et empêche le dérapage. **Ce système optimise votre freinage, sans toutefois réduire les distances d'arrêt.**

– L'ESP (Electronic Stability Program), contrôle électronique de trajectoire, permet de corriger l'écart entre la trajectoire du véhicule et la direction voulue par le conducteur.

Attention : en cas de neige ou de verglas, il faut déconnecter ce système.

– L'AFU (Aide au Freinage d'Urgence), permet d'amplifier la pression de la pédale et d'exploiter pleinement les capacités de freinage du véhicule.

– Le régulateur de vitesse permet de stabiliser automatiquement la vitesse du véhicule automobile. **Attention : il ne doit pas être activé sur chaussée mouillée ou glacée.**

Vérifiez les éléments particulièrement sensibles au froid

- Faites tester votre batterie ;
- Contrôlez les systèmes d'allumage et d'alimentation ;

- Vérifiez l'échappement, les niveaux d'antigel et de liquide de lave-glace (utilisez du lave-glace antigel supportant les températures négatives jusqu'à -25°C) ;
- Assurez-vous que les systèmes de chauffage, de dégivrage et de refroidissement sont en bon état de fonctionnement ;
- Changez vos balais d'essuie-glace si nécessaire car ils se dégradent encore plus rapidement sous l'effet du givre ;
- Maintenez toujours votre réservoir d'essence le plus plein possible afin de réduire la condensation, et d'éviter d'être pris au dépourvu si vous vous rendez dans un endroit isolé.

Un véhicule bien entretenu et bien réglé est un gage de sécurité. En outre, il consomme moins (jusqu'à -10%) et donc pollue moins (jusqu'à -20%).

Équipez-vous de l'indispensable

Les accessoires complémentaires :

- Une raclette, balayette, produits de dégivrage du pare-brise ou des serrures ;
- Un chiffon permettant de nettoyer régulièrement les vitres et les phares de votre véhicule, car une bonne sécurité passe aussi par une bonne visibilité ;
- Des produits de protection des joints de portière ;
- Des ampoules de rechange, lampe de poche ;
- Des vêtements chauds et couverture (de survie de préférence) ;
- De l'eau et de quoi vous restaurer en cas d'immobilisation prolongée du véhicule.

Les équipements spéciaux : voir la fiche pneus hiver et équipements spéciaux.

Le gilet de sécurité et le triangle de pré-signalisation :

N'oubliez pas qu'en cas de panne sur la chaussée ou ses abords, vous devez allumer vos feux de détresse, endosser votre gilet avant de sortir du véhicule et placer le triangle environ 30 mètres avant le véhicule à signaler, sauf si cette opération met manifestement votre vie en danger. Le défaut de gilet et/ou de triangle est passible d'une contravention de la 4^{ème} classe (135 €, minorée à 90 €).



Pour mieux circuler au quotidien

sur internet : www.bison-fute.gouv.fr
sur mobile : m.bison-fute.gouv.fr



BISON-FUTÉ